

FORMATION BREVET FEDERAL D'ENCADREMENTSPECTACLE EQUESTRE DE CLUB – NIVEAU 1



Le spectacle équestre de club est une activité qui contribue au développement de l'équitation par la dynamique qu'elle crée, la diversité et la créativité qu'elle encourage.

Dans la continuité du Challenge Régional mis en place en 2023, le CRE Pays de la Loire poursuit son action en proposant cette formation destinée aux enseignants et animateurs d'équitation qui souhaitent faire émerger un/des projet(s) d'activités de spectacle équestre de club de qualité.

L'enseignant ou l'animateur dont la compétence est certifiée par le BFE Spectacle Equestre ce Club niveau 1 conçoit et coordonne un spectacle équestre de club dans sa structure :

- Il/elle intègre un projet de spectacle équestre de club dans une démarche éducative et dans les valeurs collectives de la structure ;
- Il/elle conçoit un spectacle et optimise les pratiques artistiques ;
- Il/elle manage le projet évènementiel de spectacle équestre.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Mobiliser les connaissances réglementaires et culturelles liées au spectacle équestre de club
- Elaborer et conduire un projet de spectacle équestre de club
- Analyser et évaluer une présentation de spectacle équestre de club

CONTENUS et MODALITES PEDAGOGIQUES

Se référer au Plan de formation

MODALITES D'EVALUATION

Questionnaires d'autoévaluation des acquis en début et en fin de chaque regroupement.

Organisation de la session d'examen du 29 septembre 2025, selon les modalités décrites dans le règlement du Brevet Fédéral d'Encadrement de Spectacle Equestre de Club niveau 1.

Questionnaires d'évaluation de la satisfaction à chaud en fin de formation et à froid, 3 mois après la fin de la formation.

INTERVENANTS

- Karine JUDIC, dirigeante et enseignante BEES 1^{er} degré
- Diego Cassaro, expert fédéral Spectacle équestre de Club
- Vincent François, commission spectacle du CRE Pays de la Loire
- Intervenants spécifiques à l'activité

PREREQUIS :

- Être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité
- Être titulaire d'un diplôme ou titre professionnel d'enseignement des activités équestre, au sens de l'article L 212.1 du code du sport, de niveau 3 minimum
- Être en possession d'une carte professionnelle en cours de validité

EFFECTIF :

Minimum 12, maximum 16

DATES :

Du 18/11/2024 au 30/06/2025

4 regroupements de deux journées (63 heures) + 7 heures d'accompagnement individualisé, soit **70 heures**

**Epreuves certificatives :
29 septembre 2025**

LIEUX :

18 et 19 Nov. 24 : Domaine de l'Isle Briand 49220 Le Lion d'Angers

16 et 17 Déc. 24 : C.H. Havre de Vie 85160 St Jean de Monts

13 et 14 Janv. 25 : Haras de la Vaillantière 44240 La Chapelle/Erdre

03 et 04 Fév. 25 : Haras de la Tesserie 72340 Ruillé sur Loir

TARIF :

1540 € pour les 70 heures + frais de présentation à l'examen

Prises en charge possibles : VIVEA, OCAPAT (Boost Compétences). Pour tout autre type de financement, n'hésitez pas à nous contacter.

ACCESSIBILITE

Les infrastructures sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Contactez-nous au moment de votre inscription, le référent handicap étudiera avec vous vos besoins d'aménagements.

SATISFACTION

1^{ère} mise en place de la formation en 2024

INSCRIPTION

Date limite d'inscription : 17 octobre 2024

Pièces à fournir :

- Dossier de candidature complété
- Curriculum Vitae
- Lettre de motivation (justifiant votre intérêt pour la formation et le projet de spectacle équestre)
- Photocopie recto verso de la carte professionnelle pour les professionnels équestres

Les dossiers incomplets ne sont pas examinés.

A l'issue de l'étude du dossier de candidature, un entretien oral en visioconférences sera mis en place pour la sélection de l'effectif maximal.

CONTACT

CRE Pays de la Loire

La Ferme

Parc de l'Isle Briand

49220 LE LION D'ANGERS

Nathalie Thiery : 02 41 32 84 58

secretariat@paysdelaloire.ffe.com

Centre de Formation FFE

Parc Equestre Fédéral

41600 Lamotte Beuvron

Delphine Miroux : 02 54 94 46 27

Céline Marche : 02 54 94 46 29

formation@ffe.com

PREREQUIS :

- Être titulaire d'une licence fédérale en cours de validité
- Être titulaire d'un diplôme ou titre professionnel d'enseignement des activités équestre, au sens de l'article L 212.1 du code du sport, de niveau 3 minimum
- Être en possession d'une carte professionnelle en cours de validité

EFFECTIF :

Minimum 12, maximum 16

DATES :

Du 18/11/2024 au 30/06/2025

4 regroupements de deux journées (63 heures) + 7 heures d'accompagnement individualisé, soit **70 heures**

Epreuves certificatives :

29 septembre 2025

LIEUX :

18 et 19 Nov. 24 : Domaine de l'Isle Briand 49220 Le Lion d'Angers

16 et 17 Déc. 24 : C.H. Havre de Vie 85160 St Jean de Monts

13 et 14 Janv. 25 : Haras de la Vaillantière 44240 La Chapelle/Erdre

03 et 04 Fév. 25 : Haras de la Tesserie 72340 Ruillé sur Loir

TARIF :

1540 € pour les 70 heures + frais de présentation à l'examen

Prises en charge possibles : VIVEA, OCAPIAT (Boost Compétences). Pour tout autre type de financement, n'hésitez pas à nous contacter.

Centre de Formation FFE
Parc Equestre Fédéral
41600 LAMOTTE BEUVRON
SIRET n°344 386 701 00074

Déclaration d'activité n°24410087541 auprès du Préfet de région
Centre Val de Loire, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'Etat.